

Relevé des décisions prises par le conseil d'école de l'ESPE du 23 mai 2017

Dix-huit membres du conseil sur trente étaient présents à l'ouverture de la séance et deux procurations ont été enregistrées, soit vingt membres présents ou représentés.

Adoption du procès-verbal de la séance du 13 avril 2017

Le procès-verbal de la séance du 13 avril 2017 est approuvé à la majorité des membres présents ou représentés :

- 16 voix pour ;
- 4 abstentions.

Examen des points validés lors du COSP du 10 mai 2017

- Adoption des fiches filières de la nouvelle offre de formation

Les fiches filières sont approuvées à la majorité des membres présents ou représentés :

- 16 voix pour ;
- 4 abstentions.

- Validation des UE suivantes : UE « Démarche d'Action Citoyenne » et UE optionnelles EFEC

Ces unités d'enseignement sont validées à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- Évaluation des masters MEEF

Le questionnaire à destination des enseignants et des intervenants professionnels est validé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Points financiers

- Convention de partenariat avec la MAIF dans le cadre de sa participation financière à hauteur de 200 € au colloque « La réalité virtuelle dans les Sciences Industrielles de l'Ingénieur » organisé par le département MEEF de Chalon-sur-Saône.

La convention est approuvée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- Subventions « culture » attribuées sur le budget de l'ESPE aux sites MEEF et subvention annuelle de fonctionnement de 2500 € attribuée à l'ACEF (association des étudiants du département Diderot).

L'octroi de ces subventions est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Modification du règlement intérieur

Pour faire suite à une demande des représentants étudiants et leur permettre de donner procuration à un membre élu d'un autre collège, la proposition suivante de modification de l'article 12 est soumise à l'approbation des membres du conseil :

« Les représentants des usagers peuvent donner une procuration à un autre membre élu ; cette possibilité est réservée aux titulaires. »

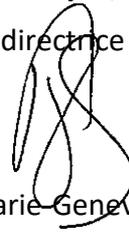
Cette modification est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Questions diverses : approbation de l'annexe 4 à l'accord-cadre de coopération universitaire entre l'uB et l'université Gutenberg de Mayence.

Cet accord qui a pour objet la mise en place d'une double diplomation de niveau master pour la formation d'enseignants du secondaire en allemand, anglais et lettres modernes, est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Fait à Dijon, le 24 mai 2017

La directrice l'ESPE,



Marie-Geneviève GERRER